



## Institut Supérieur de Formation des Collectivités Territoriales

### TARIFS ANNUELS FORMATION INITIALE ISFCT 2021 -2022 Secrétaire de Mairie en Commune Rurale (SMCR)

Facture annuelle envoyée en novembre 2021.

Formation	Contribution annuelle
<b>FORMATION INITIALE SMCR</b>	<b>3100.00 €</b>
<b>Restauration optionnelle</b> <i>Payable au forfait.</i> <i>pas de vente de ticket-repas à l'unité</i>	<b>6.10 € / repas</b>
<b>Si vous optez pour un paiement par prélèvement</b>	
<u>Versement arrhes à l'inscription par chèque</u> <i>Pour les formations intégralement financées par un organisme, le montant des arrhes sera restitué après réception de l'accord de prise en charge, déduction faite du forfait restauration</i>	500.00 €
Prélèvement fixe du 8 novembre au 8 mars	520.00 €
Paiement du solde	Forfait restauration en date du 8 avril
<b>Si vous optez pour un paiement par chèque</b>	
<u>Versement arrhes à l'inscription par chèque</u>	500.00 €
Chèques établis à la date de rentrée, sur facture avec un encaissement le 8 de chaque mois, de novembre à mars	5 chèques de 520.00 € en date du 8 novembre 2021
Paiement du solde	Forfait restauration en date du 8 avril

*Des contraintes financières ne doivent pas être un frein à l'inscription à Saint Gab', au besoin n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable financier pour fixer un rendez-vous.*